

prospérité économique, la qualité de leur environnement et leur sécurité personnelle dépendent de la capacité à concevoir des interventions efficaces face aux énormes difficultés qu'ont à surmonter les pays en développement. La politique courante de l'ACDI en matière d'aide publique au développement, établie en 1995, énumère six priorités pour ses programmes : les besoins humains fondamentaux, l'égalité entre les sexes, les services d'infrastructure, les droits de la personne, la démocratie et la gestion publique saine, le développement du secteur privé et l'environnement.

Tout en conservant ces priorités, l'ACDI a renforcé sa programmation et achemine les ressources là où les besoins sont les plus grands et où l'aide est susceptible de donner le plus de résultats. Un secteur répond à ces deux critères : le développement social de base, en particulier la santé et l'éducation. Tout tend à prouver que le rendement d'investissements rationnels dans les soins de santé de base, la nutrition et l'enseignement élémentaire peut largement dépasser celui d'investissements consacrés à d'autres secteurs de programmes, car dans le cas des premiers, les effets sont immédiats et à long terme. Une société dont les membres sont en bonne santé, bien nourris et alphabétisés peut améliorer le niveau de vie des citoyens et stimuler la croissance économique, ce qui contribue à la réduction de la pauvreté et à assurer un avenir plus prospère à tous.

Parmi les nombreux problèmes de santé auxquels font face les pays en développement, la pandémie du VIH/SIDA domine tous les autres, car elle a d'amples répercussions sur tous les aspects du développement social. En dépit de son caractère relativement nouveau, le VIH/SIDA est plus meurtrier que n'importe quelle autre maladie infectieuse. Dans certains pays, la maladie risque de détruire tous les acquis du développement et a fait baisser l'espérance de vie des populations.

Le développement social doit toucher tous les membres de la société, surtout les enfants. De nombreux garçons et filles des pays en développement sont privés de leurs droits fondamentaux à la santé et à l'éducation. En plus, certains se heurtent à des difficultés supplémentaires comme l'exploitation de la main-d'œuvre, la perte de parents, l'exploitation sexuelle, la vie dans la rue et le recrutement dans les forces armées comme enfants-soldats. La résilience de ces enfants face à ces épreuves est souvent étonnante. Pour les aider, l'ACDI élargit et renforce sa programmation dans les domaines suivants : l'enseignement élémentaire, les soins de base et nutrition, le VIH/SIDA et la protection de l'enfance.

L'ACDI intervient sur des problèmes de développement dans les Amériques en appuyant des activités qui favorisent des régions politiquement stables, fondées sur une économie libérale et l'équité sociale, et qui ne dégradent pas l'environnement. Parmi les difficultés de ces pays, citons les catastrophes naturelles, comme les ouragans Mitch et George et les conséquences d'El Niño, ainsi que les crises économiques à court terme en rapport avec les tendances des économies asiatiques.

L'aide bilatérale de l'ACDI en Amérique représente des dépenses de 127,7 millions de dollars en 1999-2000 et environ 20 p. 100 de toute l'aide publique au développement de pays-à-pays. Ces ressources sont réparties entre les trois principaux programmes régionaux : celui des Caraïbes, celui de l'Amérique centrale et celui de l'Amérique du Sud. Un volet pour l'hémisphère couvre